

comment passer sa résid. second. en principale et inversement?

Par **HUGOMAX**, le **04/11/2011** à **01:59**

Bonjour à toutes et à tous,
Est-ce faisable, en toute légalité bien sûr:

Si 2 "propriétaires" d'une maison de campagne achetée ensemble en tontine, l'un des 2 déjà retraité et l'autre bientôt décident de la déclarer en résidence principale et inversement de garder durant le temps qui reste à l'un encore à travailler, leur résidence principale où ils sont locataires, ceci afin de tester s'ils s'adaptent ou non à leur nouvel environnement en campagne, qui pourrait s'avérer être négatif et qui leur ferait perdre leur location en banlieue parisienne? Merci pour votre aide et vos conseils.

Par **Domil**, le **04/11/2011** à **06:26**

Soit ils déménagent, font leur changement d'adresse, vivent plus de 6 mois dans l'année dans ce logement et c'est alors le logement en location qui devient une résidence secondaire (donc attention au bail), soit ça reste leur résidence secondaire

Par **HUGOMAX**, le **07/11/2011** à **11:38**

Bjr Domil et merci pour cette réponse, puis-je me permettre de profiter encore un peu de votre savoir pour m'enrichir un peu plus, en vous demandant si, seulement un des 2 propriétaires déclare la résidence secondaire comme principale en y vivant donc 6 mois dans l'année et si le lieu de vie ne lui convient pas car trop isolé pour y passer sa retraite, et que les 2 propriétaires décident en définitive de vendre cette résidence secondaire, quels sont les désavantages ou avantages au niveau des taxes imposées par l'état sur la vente d'une résidence secondaire pour ces propriétaires?

Y a-t-il un moyen de ne pas être trop taxé de ce côté ou auriez-vous une quelconque idée pour minimiser les frais à la vente?

Merci à vous!